

Explication des signes:

Premier chiffre = numérotation pour la session

Deuxième chiffre = numéro de contrôle de l'objet

- N traité par le Conseil national
- E traité par le Conseil des Etats
- n priorité au Conseil national
- é priorité au Conseil des Etats
- U urgent
- PE procédure écrite
- \* nouveaux objets
- x liquidé

## Résumé des délibérations de l'Assemblée fédérale

### Session d'automne 1985

(10<sup>e</sup> session de la 42<sup>e</sup> législature)

Du lundi 16 septembre au vendredi 4 octobre 1985

*Séances du Conseil national:* 16, 17, 18 (II), 19, 23, 24, 25 (III), 26, 30 septembre, 1<sup>er</sup>, 2 (II), 3 (II) et 4 octobre (18 séances)

*Séances du Conseil des Etats:* 16, 17, 18, 24, 25, 26 septembre, 1<sup>er</sup>, 2, 3 et 4 octobre (10 séances)

*Séance de l'Assemblée fédérale (Chambres réunies):* 2 octobre

### Aperçu général

#### Divers

- 1. Elections aux conseils législatifs
  - a. Conseil national. Vérification des pouvoirs
  - b. Conseil des Etats. Communications des cantons
- x 2. Conseil national. Remplacements dans des commissions permanentes
- 3. Conseil des Etats. Remplacements dans des commissions permanentes
- x 4 Tribunal fédéral. Election d'un juge
- N 5/85.046 n Immunité parlementaire du conseiller national Ruf-Berne. Levée

#### Initiatives

##### a. Initiatives des cantons

- 6.(10121) – Vaud. Revision de la LAMA
- 7.(10181) – Argovie. Sauvegarde de la possibilité d'aménager les voies navigables
- 8.(10348) – Neuchâtel. Complément de la loi fédérale sur les voyageurs de commerce
- 9.(11671) – Argovie. Centrales nucléaires
- 10.(11758) – Berne. Médicaments. Législation
- 11.(11877) – Bâle-Campagne. Politique en matière de centrales nucléaires
- 12.(12018) – Bâle-Ville. Centrales nucléaires
- 13.(12030) – Zurich. Protection des locataires
- E 14/80.202 é Grisons. Centrales électriques. Ventilation de l'impôt
- 15/81.202 n Genève. Protection de la maternité
- E 16/82.203 é Bâle-Campagne. Procédure de vote pour les initiatives populaires avec contre-projet
- x 17/83.202 é Soleure. Route nationale N5. Réexamen
- 18/83.203 n Lucerne. Allocations familiales. Loi-cadre
- N 19/84.205 n Fribourg. Requérants d'asile
- E 20/84.206 é Jura. Demande d'amnistie
- E 21/85.201 é Neuchâtel. Politique des CFF et régions défavorisées
- 22/85.202 n Berne. Rationnement des carburants. Préparation

- \* 23/85.203 é Genève. Code pénal. Peines de substitution
- \* 24/85.204 é Neuchâtel. Extension des forêts
- \* 25/85.205 n Zurich. Route nationale N4

##### b. Initiatives parlementaires

###### Conseil national

- 26/76.223 n Participation des travailleurs (Morel)
- 27/76.224 n Participation des travailleurs (Egli-Sursee)
- 28/77.223 n Fichiers personnels et protection de la personnalité. Constitution (Gerwig)
- 29/77.224 n Fichiers personnels et protection de la personnalité. Loi (Gerwig)
- 30/77.231 n Politique familiale (Nanchen)
- 31/78.232 n Constitution fédérale. Mesures en faveur de la presse (Muheim)
- 32/78.233 n Réforme du Parlement (Akeret)
- 33/80.224 n Loi sur la participation (Biderbost)
- 34/81.222 n Interruption de la grossesse (Conseil national)
- 35/81.226 n Loi sur la circulation routière. Limitation de vitesse (Günter)
- 36/82.221 n Droit de grève (Magnin)
- 37/82.223 n Loi sur l'agriculture. Modification (Commission du Conseil national)
- 38/82.224 n Droit foncier (Bundi)
- 39/82.225 n Minorités linguistiques (Longet)
- 40/83.224 n Initiatives populaires. Délai d'examen (Commission «Réforme du Parlement»)
- 41/83.225 n Loi sur la protection des images et des sons (Morf)
- 42/83.227 n Accidents professionnels. Responsabilité de l'employeur (Leuenberger Moritz)
- 43/83.229 n Eligibilité au Conseil fédéral (Bircher)
- 44/83.230 n Constitution fédérale. Répartition des sièges du Conseil national (Schüle)
- 45/84.221 n Centrales nucléaires. Moratoire (Weder-Bâle)
- 46/84.222 n Intervention de l'armée. Dispositions constitutionnelles (Chopard)
- x 47/84.223 n Egalité des salaires entre hommes et femmes (Jaggi)
- 48/84.225 n Limitations de vitesse 80/100 (Herczog)
- x 49/84.227 n Loi sur l'asile. Révision totale (Meier-Zurich)
- 50/85.221 n Impôt sur les emballages perdus. Art. 41<sup>er</sup> cst. (Meier-Zurich)

- 51/85.222 *n* Mesures contre la pollution atmosphérique. Arrêté fédéral urgent (Müller-Scharnachtal)
- 52/85.223 *n* Sauvegarde de la pureté de l'air (Leuenberger Moritz)
- 53/85.224 *n* Réduction de la teneur en soufre dans l'huile de chauffage (Leuenberger Moritz)
- 54/85.225 *n* Mesures favorisant les transports publics (Hubacher)
- 55/85.226 *n* Initiative populaire et contre-projet (Spoerry)
- × 56/85.228 *n* Accueil des réfugiés. Moratoire (Ruf-Berne)
- 57/85.229 *n* Protection de la forêt et défense de l'environnement (Ruf-Berne)
- 58/85.230 *n* Taxes sur les nuisances (Mauch)
- 59/85.232 *n* Redevance sur les poids lourds. Abolition et compensation (Villiger)
- 60/85.233 *n* Bourses d'études. Modification de la loi fédérale (Carobbio)
- 61/85.234 *n* Transports publics. Demi-tarif (Bircher)
- 62/85.235 *n* Loi sur les garanties politiques. Révision (Commission du Conseil national)
- 63/85.237 *n* Fonctions arbitrales des juges fédéraux (Ruffy)
- 64/85.238 *n* Limitation du réseau routier (Herczog)
- \* 65/85.239 *n* Agents de la Confédération à l'étranger. Droits politiques des conjoints (Gautier)
- \* 66/85.241 *n* LSEE. Révision des dispositions pénales (Ruf-Berne)
- \* 67/85.242 *n* Loi sur l'asile. Révision (Ruf-Berne)
- Conseil des Etats
- 68/78.234 *é* Règlement du Conseil des Etats. Complément (Muheim)
- 69/83.226 *é* Bâle-Ville. Statut de canton à part entière (Miville)
- 70/85.227 *é* Droit des assurances sociales (Meier Josi)
- 71/85.231 *é* Taxes sur les nuisances (Bührer)
- 72/85.236 *é* Transversale ferroviaire des Alpes avec un tracé en Y (Cavelty)
- \* 73/85.240 *é* Agents de la Confédération à l'étranger. Droits politiques des conjoints (Bauer)

#### Objets du Conseil fédéral

- N 74/83.058 *n* Loi sur les publications
- E 75/84.033 *é* Initiatives populaires accompagnées d'un contre-projet. Procédure de vote
- \* 76/85.052 *én* Budget de la Confédération pour 1986

#### Département des affaires étrangères

- E 77/83.049 *é* Charte sociale européenne
- 78/84.043 *é* Ambassade à Kinshasa. Nouveaux bâtiments
- × 79/85.003 *é* Raccordement des autoroutes près de Genève. Accord avec la France
- × 80/85.010 *n* CICR. Contribution
- 81/85.018 *n* Agence internationale de l'énergie atomique. Amendement au statut
- 82/85.019 *n* Utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Accord avec l'Egypte

#### Département de l'intérieur

- N 83/81.044 *n* Assurance-maladie. Révision partielle
- E 84/83.033 *é* Loi sur la chasse
- × 85/83.070 *é* Chemins pour piétons et chemins de randonnée. Loi

- EN 86/84.036 *é* Initiative populaire «en faveur de la culture»
- 87/84.085 *n* Examens des professions médicales. Ordonnance sur les taxes
- 88/84.089 *é* Assurance-invalidité. 2<sup>e</sup> révision
- × 89/84.090 *é* AVS/AI. Prestations complémentaires. 2<sup>e</sup> révision
- × 90/84.092 *n* EPF. Projets urgents de construction
- N 91/85.004 *n* Régime des allocations pour perte de gain. 5<sup>e</sup> révision
- N 92/85.034 *n* Centre de sport pour la jeunesse de Tenero. Crédit additionnel
- N 93/85.035 *n* Cinéma. Accord avec la République fédérale d'Allemagne
- 94/85.045 *é* Abaissement de l'âge donnant droit à la rente AVS. Initiative populaire
- \* 95/85.051 *é* Protection des marais. Initiative populaire et loi sur la protection de la nature et du paysage. Révision

#### Département de justice et police

- NE 96/78.043 *n* Crédit à la consommation. Loi
- × 97/81.073 *é* Bail à ferme agricole. Loi
- E 98/82.072 *é* Droit international privé. Loi
- N 99/83.015 *n* Code des obligations. Droit des sociétés anonymes
- × 100/83.062 *é* Conseil de l'Europe. Protocoles additionnels (entraide judiciaire)
- NE101/84.041 *n* Protection des travailleurs contre les licenciements. Initiative populaire et revision CO
- N 102/84.054 *n* Centre d'homologation des véhicules automobiles à Bösingen/FR
- E 103/84.064 *é* Droit d'auteur. Loi
- × 104/84.065 *é* Loi sur le registre des bateaux. Modification
- × 105/84.079 *é* Réfugiés. Accord européen
- × 106/84.080 *é* Accidents de la circulation routière. Conférence de la Haye
- × 107/85.002 *é* Propriété intellectuelle. Arrangement de Nice
- 108/85.015 *é* Protection des locataires. Initiative populaire et contre-projets
- 109/85.020 *é* Code pénal (opérations d'initiés)
- × 110/85.030 *én* Constitutions cantonales. Garantie
- × 111/85.031 *én* Constitution du canton d'Uri. Garantie
- 112/85.040 *n* Organisation judiciaire. Révision
- 113/85.047 *é* Code pénal et code pénal militaire. Révision
- E 114/85.049 *é* Constitution du canton de Bâle-Campagne. Garantie
- \* 115/85.055 *né* Délégué pour les questions de réfugiés
- \* 116/85.058 – Recours en grâce

#### Département militaire

- E 117/85.014 *é* Ouvrages militaires et acquisitions de terrain
- E 118/85.016 *é* Suisses domiciliés à l'étranger. Service militaire
- N 119/85.041 *n* Organisation des troupes. Modification
- N 120/85.042 *n* Programme d'armement 1985
- E 121/85.043 *é* Plan directeur de l'armée. Rapport
- \* 122/85.050 *n* Règlement de l'administration de l'armée. Révision partielle

<b>Département des finances</b>		×	159/84.449 (M)	Conseil des Etats (Knüsel). Maisons de jeu (voir motion identique CN Müller-Scharnachtal n° 386/84.444)
×	123/79.035 <i>é</i> Convention en matière d'impôts sur les successions avec la Suède	×	160/84.436 (M)	Conseil des Etats (Lauber). Entretien des forêts de montagne
N	124/80.045 <i>n</i> ICHA (Impôt sur les produits énergétiques)			
	125/83.043 <i>é</i> Harmonisation fiscale. Loi		161/85.318 (M)	Groupe démocrate-chrétien. Gaz d'échappement. Normes américaines (PE)
×	126/85.007 <i>é</i> Contrôle des marchandises aux frontières. Convention	×	162/85.489 (I)	Groupe démocrate-chrétien. Organisation de la SSR (PE)
×	127/85.039 <i>én</i> AVS. Contribution de la Confédération et des cantons			
*	128/85.053 <i>né</i> Régie des alcools. Gestion et compte 1984/1985		163/84.314 (P)	Groupe radical-démocratique. Obligation de servir et défense du pays (PE)
*	129/Ad84.052 <i>né</i> Budget 1985. Supplément II		164/84.520 (M)	Groupe radical-démocratique. Mesures propres à assurer une activité gouvernementale plus fonctionnelle (voir motion identique CE Masoni n° 533/84.542) (PE)
<b>Département de l'économie publique</b>				
EN	130/81.031 <i>é</i> Loi sur les cartels. Révision			
N	131/83.038 <i>n</i> Concurrence déloyale. Loi		165/85.325 (P)	Groupe radical-démocratique. Lutte contre la pollution atmosphérique. Effets sur l'indice
N	132/83.068 <i>n</i> Loi sur l'agriculture. Modification			
NE	133/84.014 <i>n</i> Réserves de crise. Loi		166/85.496 (M)	Groupe radical-démocratique. Sauvegarde de la place financière suisse (voir motion identique CE Bürgi n° 519/85.512)
NE	134/84.058 <i>n</i> Surveillance des prix. Loi			
N	135/84.062 <i>n</i> Formation professionnelle garantie. Initiative populaire		167/83.954 (M)	Groupe AdI/PEP. Protection des sites (PE)
×	136/84.074 <i>é</i> Politique agricole. 6 <sup>e</sup> rapport			
×	137/85.008 <i>é</i> Encouragement de la construction de logements. Crédits de programme		168/84.358 (M)	Groupe AdI/PEP. Service civil. Nouveau projet (PE)
E	138/85.012 <i>é</i> Recherche et développement. Financement 1986-1991		169/85.302 (M)	Groupe AdI/PEP. Ordonnance sur la lutte contre la pollution atmosphérique. Mise en vigueur immédiate (PE)
N	139/85.017 <i>n</i> Conférence internationale du Travail. 70 <sup>e</sup> session			
N	140/85.029 <i>n</i> Programme d'impulsions en faveur du bois		170/85.388 (I)	Groupe AdI/PEP. Trafic au Gothard (PE)
	141/85.032 <i>é</i> Institut pour les maladies à virus à Mittelhäusern. Construction		171/85.417 (I)	Groupe AdI/PEP. Mesures en faveur de la forêt. Projets (PE)
×	142/85.044 <i>én</i> Arrêté fédéral sur l'économie laitière. Modification		172/85.419 (I)	Groupe AdI/PEP. Dépérissement des forêts. Teneur en soufre du mazout (PE)
<b>Département des transports, des communications et de l'énergie</b>				
E	143/82.082 <i>é</i> Constitution fédérale (politique coordonnée des transports)		173/85.487 (P)	Groupe AdI/PEP. Départ des délais référendaires (PE)
×	144/83.016 <i>n</i> Loi sur le transport public	*	174/85.548 (M)	Groupe AdI/PEP. Entretien des forêts de montagne. Financement (PE)
EN	145/84.020 <i>é</i> Droits d'entrée sur les carburants	×	175/85.423 (M)	Groupe libéral. Redevance sur les poids lourds (PE)
	146/84.093 <i>n</i> Pour sauver le Simmental des routes nationales. Initiative populaire		176/85.301 (M)	Groupe Action nationale/Vigilants. Politique démographique et de l'environnement
	147/84.094 <i>n</i> Réexamen de tronçons de routes nationales		177/85.499 (P)	Groupe Action nationale/Vigilants. Viande de bœuf. Commercialisation des excédents (PE)
×	148/85.009 <i>é</i> Congrès de l'Union postale. Actes	×	178/83.434 (I)	Groupe du PdT, PSA, POCH. Fabrique de wagons de Schlieren. Mesures de sauvegarde
E	149/85.033 <i>é</i> Aviation civile. Convention		179/85.308 (M)	Groupe du PdT, PSA, POCH. Etendue du réseau routier
	150/85.036 <i>n</i> Protection physique des matières nucléaires. Convention	*	180/85.532 (I)	Groupe du PdT, PSA, POCH. Afrique du Sud. Attitude de la Suisse
	151/85.037 <i>n</i> Loi sur l'énergie atomique. Révision partielle		181/83.914 (M)	Groupe de l'Union démocratique du centre. Conseillers fédéraux. Appartenance cantonale (PE)
	152/85.038 <i>n</i> Dépôt d'uranium à Würenlingen. Autorisation générale	N	182/85.395 (M)	Groupe de l'Union démocratique du centre. Redevance sur les poids lourds (PE)
*	153/85.048 <i>n</i> Redevance sur les poids lourds. Iv. populaire		183/85.461 (I)	Groupe de l'Union démocratique du centre. Télévision DRS (PE)
*	154/85.054 <i>n</i> Réacteur à haute température de la République fédérale d'Allemagne. Participation	×	184/83.438 (I)	Groupe socialiste. Fabrique de wagons de Schlieren. Commandes destinées à surmonter la période transitoire
*	155/85.056 <i>én</i> PTT. Budget 1986	×	185/85.384 (M)	Groupe socialiste. Prestations AVS/AI. Ajustement au 1 <sup>er</sup> janvier 1986 (PE)
*	156/85.057 <i>né</i> CFF. Budget 1986			
*	157/Ad84.056 <i>né</i> PTT. Budget 1985. Supplément II			
<b>Interventions personnelles</b>				
<i>Conseil national</i>				
×	158/84.398 (M) Conseil des Etats (Hefti). Loi sur l'asile. Révision			

- 186/85.425 (M) Groupe socialiste. Transport de marchandises à longues distances en partie sur rail (PE)
- 187/85.460 (M) Groupe socialiste. Radio et télévision. Arrêté fédéral urgent (PE)
- \* 188/85.540 (I) Groupe socialiste. Politique envers l'Afrique du Sud (PE)
- \* 189/85.578 (P) Groupe socialiste. Place financière suisse (PE)
- \* 190/85.592 (M) Groupe socialiste. Trafic ferroviaire à travers la Suisse (PE)
- \* 191/85.597 (M) Groupe socialiste. Loi sur l'économie électrique (PE)
- 192/Ad81.226 (M) Commission des transports et du trafic. Limitations de vitesse sur les routes communales et celles des quartiers d'habitation
- × 193/Ad83.068 (P) Commission du Conseil national. Agriculture. Montants des contributions liées aux produits
- N 194/Ad84.205 (M) Commission du Conseil national. Requérants d'asile. Répartition entre les cantons
- × 195/Ad84.224 (P) Commission du Conseil national. Droit d'asile. Procédure de renvoi
- \* 196/Ad77.231 I (M) Commission du Conseil national. Loi sur les allocations familiales dans l'agriculture
- \* 197/Ad77.231 II (P) Commission du Conseil national. Allocations pour enfants allouées aux salariés
- × 198/Ad84.074 I (P) Commission du Conseil national. Garantie du revenu paysan
- × 199/Ad84.074 II (P) Commission du Conseil national. Produits alimentaires et produits de consommation. Impôt sur le chiffre d'affaires
- × 200/Ad84.074 III (P) Commission du Conseil national. Taxe d'hébergement
- × 201/Ad84.074 IV (P) Commission du Conseil national. Protection de l'agriculture
- × 202/Ad84.074 V (P) Commission du Conseil national. Paysannes. Rétribution
- × 203/Ad84.074 VI (P) Commission du Conseil national. Production de fruits de table. Mesures d'entraide
- × 204/Ad 84.062 I (M) Minorité de la commission. Formation professionnelle. Subventions fédérales
- × 205/Ad 84.062 II (M) Minorité de la commission. Formation professionnelle et recyclage garantis
- × 206/Ad 84.062 III (M) Minorité de la commission. Apprentissage et recyclage garantis
- × 207/83.597 (P) (Akeret)-Müller-Scharnachtal. Greina-Piz Medel. Protection du site alpin (PE)
- × 208/85.465 (P) Allenspach. AVS/AI. Versement de la contribution fédérale (PE)
- \* 209/85.533 (I) Allenspach. CFF. Age limite de recrutement (PE)
- 210/84.592 (I) Aregger. PTT. Perspectives d'exploitation
- 211/84.345 (I) Aubry. Attentats antinucléaires
- 212/84.926 (M) Aubry. Tabac et santé (PE)
- × 213/85.437 (I) Aubry. Publication de la Commission fédérale pour la jeunesse (PE)
- 214/85.438 (I) Aubry. Interdiction des engins ultra-légers motorisés (ULM). Préjudice économique
- \* 215/85.570 (P) Basler. Pollutions et atteintes à l'environnement. Rapport de causalité (PE)
- \* 216/85.583 (P) Basler. Tâches dévolues au Conseil des Ecoles polytechniques fédérales (PE)
- 217/84.360 (M) Bäumlín. Meilleure orientation de la politique gouvernementale (PE)
- 218/84.350 (I) Biel. Recyclage des déchets (PE)
- \* 219/85.559 (P) Biel. Sixième rapport sur l'agriculture
- × 220/84.329 (I) Blocher. Espionnage en Suisse (PE)
- 221/85.407 (I) Blocher. Campagnes de votes. Ingérence de l'administration fédérale (PE)
- × 222/85.309 (P) Bonny. Sauvegarde des forêts. Allègements fiscaux
- \* 223/85.590 (M) Bonny. Politique d'asile. Lutte contre les organisations de passeurs
- 224/83.951 (M) Borel. L.A.A. Auto-assurance des employeurs du secteur public (PE)
- 225/84.459 (I) Borel. PTT. Systèmes de recherche de personnes (PE)
- \* 226/85.555 (I) Borel. Conflits entre propriétaires et fermiers. Commission de conciliation (PE)
- 227/84.538 (I) Braunschweig. Satellite européen de reconnaissance. Participation de la Suisse (PE)
- 228/85.342 (P) Braunschweig. Protection de l'environnement et politique étrangère (PE)
- × 229/85.383 (I) Braunschweig. Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. III<sup>e</sup> conférence de réexamen (PE)
- \* 230/85.903 (M) Braunschweig. Elimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Ratification de la convention
- \* 231/85.916 (I) Braunschweig. Immersion de déchets nucléaires. Attitude de la Suisse
- \* 232/85.599 (P) Brélaz. Eutrophisation des eaux et empoisonnement des terres agricoles (PE)
- \* 233/85.914 (I) Brélaz. Stations d'épuration. Economie d'énergie
- \* 234/85.539 (M) Bremi. Télévision régionale. Bases juridique (PE)
- \* 235/85.567 (P) Bremi. Directeur de l'Office fédéral des questions conjoncturelles. Nomination ajournée
- 236/84.523 (I) Bühler-Tschappina. Bétail d'élevage et de rente. Placement (PE)
- N 237/85.516 (M) Bundi. Sauvegarde du romanche (PE)
- × 238/83.523 (I) Bürer-Walenstadt. Navigation intérieure (PE)
- \* 239/85.582 (M) Butty. La Suisse et la nouvelle coopération économique européenne (PE)
- × 240/83.440 (I) Carobbio. Région des trois vallées (Tessin). Mesures économiques (PE)
- 241/84.359 (M) Carobbio. Objecteurs de conscience (PE)
- 242/84.584 (M) Carobbio. Travail à temps partiel. Paiement des heures supplémentaires (PE)
- 243/85.324 (I) Carobbio. Emetteur radio-TV de Monte Ceneri. Suppression d'emplois (PE)
- 244/85.368 (P) Carobbio. Ecoles de recrues. Rapport (PE)
- 245/85.447 (I) Carobbio. Opérations à terme. Renforcement des contrôles (PE)
- 246/85.463 (M) Carobbio. Radios locales. Droit de recours (PE)

* 247/85.545	(I)	Carobbio. Convention européenne des droits de l'homme. Ratification du protocole additionnel n° 1	(PE)	281/85.471	(M)	Fetz. Anciennes décharges toxiques. Fonds d'assainissement	(PE)
* 248/85.566	(P)	Carobbio. Maladies des voies respiratoires chez les enfants	(PE)	× 282/85.472	(P)	Fetz. Centre d'information sur la dioxine	(PE)
* 249/85.598	(M)	Carobbio. Prélèvements AVS. Nouvelles bases de calcul	(PE)	* 283/85.542	(I)	Fetz. Dépérissement des forêts protectrices. Evacuation de la population	(PE)
* 250/85.908	(I)	Carobbio. Affaire de l'Hôtel Palace de Lugano	(PE)	* 284/85.560	(M)	Fetz. Décharges toxiques. Inventaire et suppression	(PE)
× 251/84.591	(I)	de Chastonay. Limitation générale de vitesse. Dérogations	(PE)	* 285/85.584	(P)	Fetz. Biotechniques. Rapport d'experts	(PE)
* 252/85.581	(M)	Christinat. Main-d'œuvre étrangère. Répartition	(PE)	* 286/85.588	(I)	Fetz. Dégâts aux centrales nucléaires	(PE)
× 253/85.458	(P)	Cincera. Essais locaux de radiodiffusion. Révision de l'ordonnance	(PE)	* 287/85.925	(I)	Fischer-Häggligen. Asile offert par les Eglises	(PE)
254/84.363	(P)	Clivaz. CFF. Trafic de détail	(PE)	× 288/83.326	(I)	Frey-Neuchâtel. PTT. Transferts de prestations	(PE)
* 255/85.571	(I)	Clivaz. Administration fédérale. Décentralisation	(PE)	289/83.592	(I)	Frey-Neuchâtel. Doublement de la ligne du pied du Jura	(PE)
× 256/85.477	(M)	Cottet. Sixième rapport sur l'agriculture	(PE)	290/84.381	(P)	Friedli. Assurance-chômage. Franchise de port	(PE)
257/84.938	(M)	Cotti Gianfranco. TV «Canal sportif». Empiètement sur d'autres programmes	(PE)	291/84.916	(P)	Friedli. Permis d'établissement. Délai d'obtention	(PE)
× 258/83.580	(P)	(Crevoisier)-Carobbio. Principe de la territorialité des langues	(PE)	× 292/84.400	(M)	Früh. Sauvegarde de la souveraineté helvétique	(PE)
× 259/83.585	(M)	(Crevoisier)-Carobbio. Terminologie officielle. Constitution d'un fichier général	(PE)	293/85.385	(I)	Früh. Accident de circulation à l'armée. Procédure pénale	(PE)
× 260/84.578	(I)	Deneys. Circulation routière. Application des prescriptions	(PE)	* 294/85.912	(P)	Früh. Prix du lait cru	(PE)
261/85.455	(I)	Dirren. Signalisation sur les routes nationales et principales	(PE)	295/85.475	(I)	Gloor. Place d'armes de Bière. Nouvelle extension	(PE)
262/85.456	(P)	Dirren. Traitement du diabète. Pompe à insuline	(PE)	296/84.324	(M)	Graf. Service civil	(PE)
* 263/85.535	(I)	Dirren. Barrages et usines électriques. Responsabilité civile	(PE)	* 297/85.543	(M)	Graf. Limitations de vitesse. Décriminalisation des infractions	(PE)
* 264/85.920	(I)	Dirren. Gare de marchandises de Domodossola et gare de transbordement de Brigue	(PE)	* 298/85.919	(M)	Grendelmeier. Fonds provenant de la drogue. «Blanchissage»	(PE)
* 265/85.921	(M)	Dirren. Ligne à haute tension à la Gemmi	(PE)	299/85.415	(M)	Günter. Dépérissement des forêts. Voitures déjà en circulation	(PE)
* 266/85.536	(I)	Dünki. Collecte en faveur des régions de montagne	(PE)	× 300/85.494	(P)	Günter. Lutte contre le SIDA	(PE)
267/85.330	(I)	Eggl-Winterthour. Redevance sur les poids lourds	(PE)	301/83.949	(P)	Gurtner. PTT. Complexe administratif à Berne	(PE)
* 268/85.546	(I)	Eggl-Winterthour. Durée du travail et du repos des chauffeurs. Contrôle	(PE)	302/84.327	(M)	Gurtner. Aéroport de Berne-Belp. Retrait de la concession	(PE)
269/85.398	(P)	Eisenring. Transports de marchandises. Voyages à vide	(PE)	303/84.328	(M)	Gurtner. Gare de messageries de Berne-Wylerfeld	(PE)
× 270/85.478	(P)	Eisenring. Secret bancaire. Recommandation de l'OCDE	(PE)	304/84.445	(P)	Gurtner. Bang et vols à basse altitude dans l'Emmental et l'Entlebuch	(PE)
× 271/85.491	(P)	Eisenring. Loi sur les droits politiques. Révision de l'article 11	(PE)	305/84.448	(P)	Gurtner. Réduction du trafic automobile privé	(PE)
272/85.504	(P)	Eisenring. Lutte contre l'inflation législative	(PE)	306/84.550	(M)	Gurtner. Réfractaires militaires. Double pénalisation	(PE)
× 273/85.401	(P)	Eppenberger-Nesslau. Energie solaire et autres énergies renouvelables	(PE)	307/84.552	(P)	Gurtner. Protection civile. Décriminalisation de l'objection de conscience	(PE)
274/85.476	(I)	Etique. Réductions de la vitesse	(PE)	308/84.555	(P)	Gurtner. Protection civile et conflit nucléaire	(PE)
275/85.488	(I)	Etique. Allocations d'initiation au travail pour chômeurs âgés	(PE)	309/84.580	(M)	Gurtner. Retraites professionnelles. Adaptation au renchérissement	(PE)
* 276/85.579	(I)	Fankhauser. Enlèvement d'enfants	(PE)	310/85.369	(M)	Gurtner. Maison suisse de la femme	(PE)
N 277/84.548	(M)	Feigenwinter. Droits de timbre. Modification de la loi	(PE)	× 311/85.507	(M)	Gurtner. Pension alimentaire due à l'épouse. Avance	(PE)
× 278/85.449	(I)	Fetz. AVS/AI. Adaptation au renchérissement 1986/1987	(PE)	× 312/85.508	(P)	Gurtner. Développement des importations de sucre du Tiers-Monde	(PE)
279/85.450	(P)	Fetz. Projet «Garantie» de la CEDRA	(PE)	313/85.509	(M)	Gurtner. Assainissement de la Langeten (Langenthal/BE) et sauvegarde des prairies humides	(PE)
× 280/85.470	(M)	Fetz. Droit du divorce	(PE)				

* 314/85.544 (M)	Gurtner. Code pénal. Révision de l'art. 187 (viol)	(PE)	×	346/83.905 (P)	Leuenberger Moritz. Lignes CFF sans conducteur	(PE)	
* 315/85.561 (I)	Gurtner. Réfugiés en Suisse	(PE)		347/84.909 (P)	Leuenberger Moritz. Protection des données. Régime transitoire	(PE)	
* 316/85.573 (P)	Hari. Chevaux du train et mulets. Primes de garde	(PE)		348/85.319 (M)	Leuenberger Moritz. Accidents du travail. Obligation d'avertir la police	(PE)	
317/84.304 (M)	(Hegg)-Ruf-Berne. Permis de travail délivrés à des frontaliers. Limitation	(PE)		349/84.382 (I)	Longet. Abus des médicaments	(PE)	
318/84.499 (M)	(Hegg)-Oehen. Code pénal. Révision de l'article 122	(PE)	×	350/85.492 (I)	Longet. Politique culturelle. Perspectives à plus long terme	(PE)	
319/84.585 (M)	(Hegg)-Ruf-Berne. Loi sur les stupéfiants. Révision	(PE)		* 351/85.906 (P)	Longet. Politique agricole et impact sur l'environnement	(PE)	
320/84.933 (M)	(Hegg)-Ruf-Berne. Conférences de presse du Conseil fédéral ouvertes aux parlementaires	(PE)	×	352/85.439 (I)	Loretan. Initiative de défense stratégique (IDS). Incidences en Suisse	(PE)	
×	321/85.462 (M)	Herczog. Construction et accession à la propriété de logements. Révision de la loi	(PE)	N 353/85.527 (M)	Loretan. Loi sur l'aménagement du territoire. Zones agricoles et à bâtir	(PE)	
* 322/85.530 (I)	Herczog. Politique d'asile. Principes	(PE)		* 354/85.913 (P)	Loretan. Usines hydrauliques. Fonds d'indemnisation	(PE)	
* 323/85.587 (I)	Hofmann. Cours destinés aux demandeurs d'asile dans le cadre de l'aide au développement	(PE)		355/84.581 (P)	Lüchinger. Réseau des routes nationales. Tunnel du Zimmerberg	(PE)	
324/83.965 (P)	Houmard. Radios locales à lourdes infrastructures techniques	(PE)		* 356/85.576 (I)	Lüchinger. EPF. Augmentation du personnel, restructuration et mesures d'économie	(PE)	
325/84.407 (I)	Houmard. Promotion du bois	(PE)		357/84.908 (P)	Maeder-Appenzell. Camions et autocars. Largeur maximale	(PE)	
326/85.323 (I)	Houmard. Parlement jurassien et Commission de réunification	(PE)		358/84.923 (P)	Maitre-Genève. Imposition du couple et de la famille	(PE)	
327/84.522 (P)	Hubacher. Propagande électorale	(PE)		359/85.365 (I)	Martin. Chemin de fer Aigle-Sépey-Diablerets	(PE)	
* 328/85.547 (M)	Hubacher. Projet «Garantie» et moratoire en matière de centrales nucléaires	(PE)		360/84.462 (M)	Mauch. Agriculture et protection des eaux	(PE)	
* 329/85.556 (I)	Hubacher. Discours du chef de l'instruction	(PE)		361/84.530 (I)	Mauch. Politique énergétique	(PE)	
330/84.406 (I)	Humbel. Santé publique. Conférence nationale sur un programme d'économies	(PE)		362/85.452 (I)	Mauch. Gaz d'échappement des véhicules automobiles. Prescriptions	(PE)	
331/85.428 (M)	Humbel. Régions favorables à l'énergie nucléaire. Traitement préférentiel	(PE)	×	363/85.479 (P)	Mauch. Dépérissement des forêts et comportement social. Programme national de recherche	(PE)	
332/85.453 (P)	Humbel. Statistique sur le sport en Suisse	(PE)	×	364/84.427 (M)	Meier-Zurich. Taxe militaire. Application aux étrangers	(PE)	
333/84.325 (I)	Iten. Gare d'Hergiswil. Trafic de détail	(PE)		365/84.460 (P)	Meier-Zurich. Contrôle sanitaire à la frontière	(PE)	
334/85.440 (I)	Iten. Voyage du Conseiller fédéral Aubert au Proche-Orient	(PE)		366/84.570 (M)	Meier-Zurich. Permis d'établissement. Délai d'obtention	(PE)	
×	335/85.495 (M)	Jaeger. Consommation de carburants. Taxe d'orientation	(PE)	367/85.303 (M)	Meier-Zurich. Accord d'émigration avec l'Italie. Dénonciation	(PE)	
×	336/83.962 (P)	Jaggi. Egalité des salaires. Application du principe	(PE)	368/85.347 (P)	Meier-Zurich. Prix à la consommation. Calcul de l'indice	(PE)	
×	337/85.498 (P)	Jaggi. Commerce de compensation. Rapport	(PE)	×	369/85.523 (P)	Meier-Zurich. Régiments de cyclistes. Nouveau fusil d'assaut	(PE)
338/84.493 (I)	Keller. Surcharge des conseillers fédéraux	(PE)		370/84.366 (M)	Meyer-Berne. Santé publique. Planification	(PE)	
339/85.493 (P)	Künzi. Ligne ferroviaire Schaffhouse-Singen. Electrification	(PE)		371/85.517 (I)	Meyer-Berne. Constitution fédérale. Révision	(PE)	
340/84.917 (I)	Landolt. Officiers instructeurs des troupes sanitaires	(PE)	×	372/85.519 (I)	Meyer-Berne. Demandeurs d'asile. Activités lucratives et programmes d'occupation	(PE)	
×	341/85.473 (P)	Landolt. Automédication	(PE)	* 373/85.552 (P)	Meyer-Berne. Lutte contre le SIDA	(PE)	
* 342/85.554 (P)	Lanz. Prévoyance professionnelle. Risque accru d'invalidité	(PE)		* 374/85.553 (M)	Meyer-Berne. Examen des demandes d'asile et renvoi des requérants	(PE)	
343/85.397 (I)	Leuenberger-Soleure. Politique de l'emploi	(PE)		375/83.579 (I)	Morf. Liste des médicaments admis par les caisses-maladie	(PE)	
×	344/85.515 (M)	Leuenberger-Soleure. Révision de la loi sur les banques. Exportations de capitaux	(PE)	* 376/85.586 (I)	Mühlemann. Récupération des huiles usées	(PE)	
345/83.527 (I)	Leuenberger Moritz. Nouveaux médias électroniques	(PE)		* 377/85.595 (M)	Mühlemann. Rapatriement de Tamouls dans leur région d'origine. Projet d'aide au développement	(PE)	

- 378/84.392 (P) Müller-Argovie. Boisements en bordure des routes nationales (PE)
- × 379/85.502 (P) Müller-Argovie. Pollution atmosphérique. Mesures propres de la Confédération (PE)
- 380/85.311 (M) Müller-Bachs. Place d'armes de Rothenthurm (PE)
- 381/85.358 (I) Müller-Bachs. Place d'armes de Rothenthurm
- × 382/85.375 (P) Müller-Bachs. Troupes du train. Réorganisation (PE)
- × 383/85.497 (P) Müller-Bachs. Enseignants pour l'armée (PE)
- \* 384/85.585 (P) Müller-Bachs. Place d'armes de Rothenthurm. Etat des besoins (PE)
- \* 385/85.594 (P) Müller-Bachs. Empoisonnement des sols et eutrophisation des lacs
- × 386/84.444 (M) Müller-Schmachtal. Maisons de jeu (voir motion identique CE n° 159/84.449) (PE)
- 387/85.474 (I) Müller-Meilen. Organisation de la SSR (PE)
- × 388/85.500 (I) Müller-Meilen. Aménagement du territoire. Politique agricole et aide au logement (PE)
- × 389/84.531 (I) Müller-Wiliberg. Réduction de l'heure d'été (PE)
- 390/84.418 (M) Nebiker. Article constitutionnel sur l'énergie (PE)
- 391/84.447 (I) Neuenschwander. ICHA sur les importations de matériel de guerre (PE)
- 392/84.533 (P) Neuenschwander. Fête nationale. Jour férié dans toute la Suisse (PE)
- \* 393/85.537 (I) Neuenschwander. Entretien des routes nationales. Rôle de la Confédération
- \* 394/85.918 (I) Nussbaumer. Etalons. Conditions d'admission pour l'élevage (PE)
- \* 395/85.911 (M) Oehen. Trahison diplomatique (art. 267 CP) (PE)
- 396/84.389 (P) Oehler. Politique coordonnée des transports. Navigation aérienne (PE)
- 397/84.472 (P) Oehler. Service de presse culturel (PE)
- 398/84.546 (M) Oehler. Loi sur la circulation routière. Limitations de vitesse
- \* 399/85.575 (M) Oester. Ecole supérieure d'enseignement infirmier. Subvention à la Croix-Rouge suisse (PE)
- 400/84.320 (I) Ott. Objecteurs de conscience (PE)
- × 401/85.314 (I) Ott. Conférence européenne sur les réfugiés (PE)
- 402/85.445 (M) Ott. Protection de la nature et sauvegarde du patrimoine national (PE)
- 403/83.944 (P) Petitpierre. Pilotes professionnels suisses (PE)
- 404/84.519 (M) Pini. Augmentation du nombre des secrétaires d'Etat (PE)
- \* 405/85.557 (P) Pini. Fruits et légumes. Transport de nuit (PE)
- × 406/85.316 (P) Rebeaud. Alternative au rationnement des carburants (PE)
- 407/85.464 (I) Rebeaud. Loi forestière valaisanne
- × 408/85.484 (M) Rebeaud. Office fédéral du logement. Priorités (PE)
- \* 409/85.531 (I) Rebeaud. Faux passeports suisses fabriqués par la France
- \* 410/85.551 (I) Rebeaud. Gaz toxique. Interprétation du CPS (PE)
- 411/83.908 (I) Reichling. Passages à niveau non gardés. Suppression (PE)
- 412/85.410 (P) Reichling. Musée suisse de l'homme (PE)
- \* 413/85.558 (I) Reimann. Usines hydrauliques. Rendement accru (PE)
- 414/85.486 (M) Renschler. Garantie contre les risques à l'exportation. Révision (PE)
- \* 415/85.569 (I) Renschler. Statistique des enseignants (PE)
- 416/85.336 (M) Revaclier. Véhicules à moteur. Limitation de vitesse
- 417/84.518 (M) Riesen-Fribourg. Loi sur l'exportation de matériel de guerre. Révision (PE)
- × 418/83.902 (P) Robbiani. Produit national brut et énergie nucléaire (PE)
- 419/85.332 (M) Robbiani. Flux financiers entre la Confédération et les cantons. Analyse (PE)
- 420/84.353 (I) Robert. Aéroport de Belpmoos. Engagement de la Confédération (PE)
- 421/84.939 (M) Robert. Géologie de la Suisse. Création d'un nouvel organisme
- 422/84.940 (M) Robert. Education à l'environnement. Engagement de la Confédération (PE)
- 423/85.328 (M) Robert. Problèmes de la forêt. Priorité sur d'autres objets
- 424/85.394 (P) Robert. Autorisation générale pour les centrales nucléaires. Consultation de la population concernée
- 425/85.466 (P) Robert. Aide aux universités. Reproches de la Commission de gestion (PE)
- × 426/85.503 (M) Robert. Aide au développement et garantie contre les risques à l'exportation. Impératifs écologiques (PE)
- \* 427/85.922 (I) Robert. Cigarettes suisses. Antigél et autres substances toxiques (PE)
- \* 428/85.923 (I) Robert. Autoroute du Grauholz (PE)
- \* 429/85.565 (I) Rohrer. Bureau de douane commun austro-suisse (PE)
- \* 430/85.574 (I) Röhlin. Aménagement de la N8 (PE)
- \* 431/85.907 (P) Röhlin. Oeufs non fécondés ayant subi un début d'incubation (PE)
- 432/84.465 (M) Ruch-Zuchwil. Loi sur le droit d'auteur. Révision totale (PE)
- × 433/84.597 (P) Ruch-Zuchwil. Prestations complémentaires AVS/AI. Révision de l'art. 3 de la loi (PE)
- 434/84.468 (M) Ruf-Berne. Projet de mosquée près de Berne (PE)
- 435/84.495 (P) Ruf-Berne. Livre du soldat. Réédition (PE)
- 436/84.540 (P) Ruf-Berne. Radio et télévision. Temps d'antenne réservés aux partis politiques (PE)
- 437/84.942 (P) Ruf-Berne. Vins. Indication du taux d'alcool (PE)
- 438/85.322 (I) Ruf-Berne. Emission de télévision allemande et Action nationale
- 439/85.406 (M) Ruf-Berne. Main-d'œuvre étrangère. Pression sur les salaires (PE)
- 440/85.430 (M) Ruf-Berne. Etrangers condamnés. Expulsion du territoire (PE)
- 441/85.454 (P) Ruf-Berne. Elections au Conseil national. Distribution du matériel de propagande (PE)
- 442/85.521 (I) Ruf-Berne. Crise de confiance
- 443/85.524 (P) Ruf-Berne. Radio et télévision SSR. Retransmission de l'hymne national (PE)

	444/85.525	(P)	Ruf-Berne. Jeux olympiques en Suisse. Atteintes à l'environnement	(PE)	*	477/85.568	(M)	Spälti. Dosimétrie individuelle	(PE)
	445/85.526	(M)	Ruf-Berne. Rapport du Ministère public sur les demandes d'asile. Distribution à tous les citoyens		*	478/85.591	(I)	Spälti. Espionnage économique et transfert illégal de technologies	(PE)
*	446/85.593	(P)	Ruf-Berne. Renvoi de demandeurs d'asile. Mesures d'appoint	(PE)	x	479/84.487	(I)	Spoerry. Subventions. Maintien des réductions	
	447/84.925	(I)	Ruffy. Liaison directe Paris-Milan par le TGV	(PE)	*	480/85.910	(M)	Stamm Judith. Jugements à l'encontre d'adolescents. Inscription au casier judiciaire	(PE)
x	448/85.501	(M)	Ruffy. Aménagement du territoire. Renforcement	(PE)		481/85.505	(P)	Stamm Walter. Jeunes en visite au Parlement. Voyage à prix unique	(PE)
*	449/85.589	(I)	Ruffy. Informatisation des bibliothèques. Choix du logiciel	(PE)		482/84.596	(I)	Stappung. Radios locales. Participation d'éditeurs de journaux	(PE)
x	450/85.307	(I)	Rüttimann. Vignette autoroutière. Modalités d'application			483/84.920	(M)	Stappung. Relèvement de la solde	(PE)
*	451/85.538	(I)	Rüttimann. Loi sur la protection des animaux. Régime transitoire pour la volaille		x	484/85.356	(I)	Stappung. EPF Zurich. Directeur administratif nommé professeur	
	452/85.451	(I)	Sager. «Droit de résistance»	(PE)		485/85.389	(I)	Stappung. Télévision à péage	(PE)
*	453/85.550	(M)	Sager. Loi sur l'asile. Révision	(PE)		486/84.508	(I)	Stucky. Quatrième chaîne de TV. Financement	(PE)
	454/84.396	(I)	Salvioni. Ligne du Gothard. Amélioration du confort des voitures		*	487/85.534	(M)	Uchtenhagen. Ecoles polytechniques fédérales. Mesures en faveur de la recherche	(PE)
	455/84.452	(M)	Salvioni. Ligne ferroviaire à travers les Alpes	(PE)		488/84.587	(I)	Vannay. Projet d'aérodrome de la Croix-de-Cœur. Responsabilité de la Confédération	(PE)
	456/83.919	(M)	Schärli. Obligation de tutelle	(PE)	x	489/84.928	(I)	Villiger. Place financière suisse. Conditions générales	(PE)
	457/85.393	(P)	Schärli. Informatisation des services du Parlement	(PE)		490/85.400	(P)	Weber Leo. Centrale de Kaiseraugst. Meilleure information des opposants	(PE)
x	458/85.402	(P)	Schärli. Redevance sur les poids lourds. Mesures compensatoires	(PE)	x	491/85.444	(M)	Weber Monika. Prévoyance du personnel. Libre passage	(PE)
	459/84.514	(M)	Schmidhalter. Nouvel article constitutionnel sur l'énergie	(PE)	*	492/85.904	(I)	Weber Monika. Nouvelles technologies. Perfectionnement professionnel	(PE)
x	460/84.937	(M)	Schmidhalter. Améliorations foncières	(PE)		493/85.518	(P)	Weber-Arbon. Transversales ferroviaires à travers les Alpes	(PE)
	461/85.469	(P)	Schmidhalter. Décentralisation de l'Administration fédérale			494/85.459	(M)	Weder-Bâle. Droit de superficie. Collectivités publiques	(PE)
	462/85.483	(M)	Schmidhalter. Aménagement de la ligne du Simplon (voir motion identique du CE Lauber, n° 530/85.490)	(PE)		495/85.522	(M)	Weder-Bâle. Travaux de la CEDRA. Collège d'experts neutre	(PE)
x	463/85.520	(I)	Schmidhalter. Installations militaires en régions de montagne. Indemnisation	(PE)	*	496/85.564	(P)	Weder-Bâle. Protection de la nature, du patrimoine national et des monuments historiques	(PE)
	464/84.918	(P)	Schnider-Lucerne. Rente AVS de veuf	(PE)	x	497/84.316	(M)	Wick. Importations d'énergies primaires. Imposition	(PE)
x	465/85.381	(I)	Schnider-Lucerne. 10 <sup>e</sup> révision de l'AVS. Date de publication du message	(PE)	x	498/84.317	(M)	Wick. Loi sur l'utilisation de l'énergie électrique	(PE)
x	466/85.480	(P)	Schnider-Lucerne. Indemnités de tir	(PE)	x	499/85.436	(I)	Wick. Requérants d'asile. Répartition inégale entre les cantons	
x	467/85.506	(P)	Schnider-Lucerne. Amélioration du logement dans les régions de montagne	(PE)		500/85.399	(P)	Wyss. Implantation des centrales nucléaires. Variantes	(PE)
*	468/85.915	(P)	Schnider-Lucerne. Garde suisse du Vatican. Exemption de la taxe militaire	(PE)	x	501/85.467	(I)	Wyss. Navigation sur le Rhin	(PE)
*	469/85.596	(I)	Schüle. Trafic ferroviaire dans la région de Schaffhouse			502/83.940	(M)	Zehnder. Caisses-maladie reconnues. Subventions fédérales	(PE)
*	470/85.924	(I)	Schüle. Double imposition. Révision de la convention avec la République fédérale d'Allemagne	(PE)	x	503/85.510	(I)	Ziegler. Bâtiments floqués à l'amiante. Inventaire	(PE)
x	471/84.557	(I)	Segmüller. Recherche sur embryons. Moratoire	(PE)	*	504/85.577	(I)	Ziegler. Gaz d'échappement. Normes applicables aux véhicules utilitaires lourds	
x	472/85.485	(M)	Segmüller. Manipulations biologiques et génétiques	(PE)		505/85.326	(P)	Zwingli. Limitation de vitesse sur les autoroutes. Réconsidération de la décision	(PE)
*	473/85.917	(I)	Segmüller. Politique familiale. Revalorisation	(PE)	*	506/85.905	(P)	Zwygart. Autoroute du Grauholz. Construction d'un tunnel	(PE)
*	474/85.580	(I)	Soldini. Douaniers français sur le territoire suisse	(PE)				<i>Conseil des Etats</i>	
x	475/84.311	(I)	Spälti. Lutte contre l'espionnage	(PE)		507/	(M)	Conseil national (Commission).	
x	476/85.331	(M)	Spälti. EPF. Ingénieurs du bois	(PE)		Ad81.044 II		Assurance-maladie. Financement	

- 508/84.412 (M) Conseil national (Ogi). Réorganisation de l'administration fédérale
- 509/84.422 (M) Conseil national (Bonny). Administration générale de la Confédération. Formation des cadres
- 510/83.423 (M) Conseil national (Commission des affaires économiques). Enseignants spécialisés des écoles professionnelles. Formation complémentaire
- 511/84.432 (M) Conseil national (Schmidhalter). Forêts protectrices en régions de montagne. Aide fédérale
- 512/85.404 (M) Conseil national (Longet). Peines de substitution. Révision du CPS
- 513/85.367 (M) Conseil national (Morf). Cinémathèque. Article budgétaire
- 514/85.350 (M) Conseil national (Müller-Meilen). Voies de raccordement. Révision de la loi
- × 515/85.441 (I) Affolter. Activités diplomatiques de la Suisse
- \* 516/85.572 (P) Belser. Place financière suisse
- × 517/85.511 (M) Bühler. Loi sur l'assurance militaire. Révision
- \* 518/85.909 (I) Bühler. Vignerons victimes du gel
- 519/85.512 (M) Bürgi. Sauvegarde de la place financière suisse (voir motion identique CN Groupe R n° 166/85.496)
- × 520/85.528 (P) Cavelty. Eutrophisation des eaux. Programme de lutte
- × 521/85.457 (P) Gadiant. Formation à l'informatique. Rapport
- × 522/85.482 (I) Genoud. Transparence dans les importations de vins
- \* 523/85.549 (I) Hefti. SSR. Incidents
- \* 524/85.901 (P) Hefti. Droit de la circulation aérienne. Révision
- × 525/84.929 (I) Jelmini. Coordination des activités hospitalières
- 526/85.468 (M) Knüsel. Loi fédérale sur la protection des eaux. Révision
- \* 527/85.902 (I) Knüsel. Filières de réfugiés. Renforcement des contrôles
- 528/85.339 (I) Lauber. Politique de la Confédération. Péréquation régionale
- 529/85.442 (M) Lauber. EPF. Blocage du personnel. Assouplissement
- 530/85.490 (M) Lauber. Aménagement de la ligne du Simplon (voir motion identique du CN Schmidhalter, n° 462/85.483)
- 531/85.529 (P) Lauber. Servitudes occasionnées par l'armée. Compensation financière
- \* 532/85.562 (M) Letsch. Suppression de l'Office fédéral des questions conjoncturelles.
- 533/84.542 (M) Masoni. Mesures propres à assurer une activité gouvernementale plus fonctionnelle (voir motion identique CN, groupe R n° 164/84.520)
- × 534/85.443 (M) Miville. Travailleurs étrangers sans permis. Protection sociale
- \* 535/85.563 (M) Miville. Conservation des monuments historiques.
- × 536/85.481 (M) Piller. Radio et télévision. Arrêté fédéral urgent
- \* 537/85.600 (M) Schaffter. Blocage du personnel des Ecoles polytechniques fédérales. Suppression
- 538/85.513 (I) Stucki. Politique de péréquation financière
- × 539/85.514 (I) Zumbühl. Accroissement inquiétant du taux de divorce

<b>Pétitions et plaintes</b> .....	p. 95
<b>Questions ordinaires</b> .....	p. 96
<b>Initiatives populaires pendantes</b> .....	p. 98
<b>Initiatives populaires annoncées</b> .....	p. 98
<b>Commissions permanentes</b> .....	p. 100
<b>Dates des sessions 1985</b> .....	p. 101
<b>Dates des sessions 1986</b> .....	p. 102

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Table des matières**

### **Indice dei contenuti**

In	Übersicht über die Verhandlungen
Dans	Résumé des délibérations
In	Riassunto delle deliberazioni
Jahr	1985
Année	
Anno	
Session	Herbstsession 1985
Session	Session d'automne 1985
Sessione	Sessione autunnale 1985
Seite	1-9
Page	
Pagina	
Ref. No	110 001 514

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv und die Parlamentsdienste digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses et les Services du Parlement.

Il documento è stato digitalizzato dall'Archivio federale svizzero e dai Servizi del Parlamento.